



Projet Nampala (Mali) : Doublement de la campagne d'exploration débutée en 2017 s'appuyant sur un nouvel estimé de ressource minérale prometteur et encourageant, ainsi que sur une géologie bien orientée

QUÉBEC, Québec, 24 sept. 2018 -- Ressources Robex Inc. (« **Robex** » et/ou « **la Société** ») (TSXV : RBX / FWB : RB4) est heureuse de communiquer au marché l'intégration de tous les résultats du forage 2017-2018 dans un nouvel estimé de ressource minérale conforme au Règlement 43-101 ainsi que la reprise de ses travaux d'exploration et de forage sur son projet aurifère de Nampala (sur les propriétés de Nampala et de Mininko au Mali).

FAITS SAILLANTS DU FORAGE 2017-2018 ET DU NOUVEL ESTIMÉ DE RESSOURCE MINÉRALE (ERM 2018)¹

Les principaux faits saillants sont :

- Les ressources minérales indiquées totalisent 242 000 onces d'or (175 000 oz de type saprolite (oxydes), 61 000 oz dans la zone de transition et 6 000 oz de type roches fraîches (sulfures)), ce qui correspond à un total de 10 148 000 t à 0,74 g/t Au ;
- Le total des ressources minérales présumées se situe à 81 000 onces d'or (61 000 oz de type saprolite (oxydes), 16 000 oz de transition et 4 000 oz de type roches fraîches (sulfures)) correspondant à un total de 3 429 000 t à 0,73 g/t Au ;
- Impact positif global du forage 2017-2018 sur le projet. Des tests de sensibilité (à paramètres égaux, avec et sans le forage 2017-2018) indiquent une augmentation de 10,8% en onces d'or (+ 8,7% en tonnes et + 2,4% en teneur) ;
- Les ressources 2018 sont principalement situées dans les niveaux de saprolite (oxydes) et contraintes dans une coquille de fosse Whittle (de niveau ressource) à la teneur minimale de coupure de l'opération actuelle de Nampala ;
- InnovExplo conclut que l'ERM 2018 permet au projet Nampala d'avancer vers les études d'ingénierie, de planification minière détaillée et d'études économiques requises dans ces opérations.

¹ L'ERM 2018 de Nampala a été complété par la firme canadienne InnovExplo et sous la supervision et la responsabilité de M. Alain Carrier, géo, M.Sc., (OGQ #281), personne qualifiée et indépendante au sens du Règlement 43-101.

L'Estimé de Ressource Minérale 2018 comprend cinq (5) principales zones aurifères :

- Nampala zone Principale : constituée principalement de ressources indiquées, cette zone correspond au secteur de la fosse Nampala actuellement en opération, les résultats démontrent que le système minéralisé aurifère et les ressources sont enracinés dans les roches saines sous les niveaux de saprolite illustrant un potentiel en profondeur ;
- Nampala zone Sud : cette zone est actuellement caractérisée par du forage limité et des ressources présumées et présente un potentiel de conversion de ressources présumées vers des indiquées ainsi qu'un potentiel d'ajout de nouvelles ressources présumées ;
- Nampala zones Ouest et Intrusif : les résultats démontrent la présence de minéralisation aurifère et de ressources à l'ouest de la zone Nampala Principale ;
- Nampala zone Est: cette zone caractérisée par des ressources présumées peut également être considérée comme ouverte avec des forages limités, au-delà des zones minéralisées ;
- De plus, des anomalies géochimiques et géophysiques indiquent un potentiel d'exploration pour des découvertes aurifères le long des structures NNE-SSO qui s'étendent depuis le permis Nampala sur le permis d'exploration Mininko.

L'ensemble de ces éléments est très encourageant et fait espérer raisonnablement la découverte de nouvelles ressources dans toutes les directions examinées, et a fourni des éléments rationnels pour planifier la nouvelle campagne d'exploration qui débute actuellement.

Le résultat de ces travaux apporte également des informations très importantes pour Robex, car il confirme l'excellente orientation du potentiel aurifère avec la géométrie des permis d'exploration sur la zone qui, rappelons-le, couvrent une surface totale de 160 km², correspondant aux propriétés de MININKO (mine de Nampala) et de KAMASSO, adjacente au sud, dont ROBEX est le bénéficiaire.

ESTIMÉ DE RESSOURCE MINÉRALE 2018 (ERM 2018)

L'ERM 2018 de Nampala a été complété par la firme canadienne InnovExplo et sous la supervision et la responsabilité de M. Alain Carrier, géo, M.Sc., (OGQ #281), personne qualifiée et indépendante au sens du Règlement 43-101. L'objectif du mandat d'InnovExplo était de superviser le forage 2017-2018 et de préparer un estimé de ressource minérale conforme en utilisant toutes les données récentes et validées du forage 2017-2018, les données d'exploration historiques validées ainsi que les données d'exploitation provenant de l'opération minière en cours à Nampala. InnovExplo considère que l'ERM 2018 est fiable, approfondi et basé sur des données de qualité, des hypothèses raisonnables et des paramètres conformes au Règlement 43-101 ainsi qu'aux normes, meilleures pratiques et lignes directrices de l'ICM. Voir **Tableau 1** à la page suivante.

Tableau 1. – Estimé des Ressources Minérales Nampala (2018)*

Profils d'altération	Ressource Indiquée			Ressource Présumée		
	Tonnage (t)	Au (g/t)	Onces	Tonnage (t)	Au (g/t)	Onces
Saprolite (≥ 0,40 g/t)	7 606 000	0,72	175 000	2 688 000	0,71	61 000
Transition (≥ 0,40 g/t)	2 361 000	0,80	61 000	626 000	0,79	16 000
Roche saine (≥ 0,75 g/t)	181 000	1,03	6 000	115 000	1,08	4 000
Totaux	10 148 000	0,74	242 000	3 429 000	0,73	81 000

*** Notes accompagnant le Tableau 1. – Estimé des Ressources Minérales Nampala (2018):**

1. La Personne Qualifiée et indépendante pour l'estimé des Ressources Minérales tel que définis par le Règlement 43-101 est M. Alain Carrier, M.Sc., géo, (OGQ 281) et la date effective de l'estimé est le 15 juillet 2018,
2. Les Ressources Minérales ne sont pas des Réserves Minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée,
3. L'estimation des Ressources Minérales a été réalisée selon les guides et définitions de l'ICM 2014,
4. Les résultats sont présentés in situ et non dilués pour un scénario de fosse et respectent la perspective raisonnable d'extraction économique,
5. Cette estimation comprend cinq différentes zones minéralisées divisées en 17 sous-domaines chacun définis par un solide et compris dans une enveloppe de dilution, Les solides ont une épaisseur minimale de 2 m, La surface topographique d'excavation minière de la fosse Nampala actuellement en opération est en date du 26 juin 2018,
6. Le seuil d'écrêtage (coupure) a été établi selon les zones: 14,5 g/t Au pour la zone Nampala Principale; 7,0 g/t Au pour les zones Nampala Intrusif, Ouest et Est, 4,0 g/t Au pour la zone Nampala Sud et l'enveloppe de dilution, et fut appliqué sur les analyses de carottes de forage, L'interpolation des teneurs a été effectuée à partir de composites de forages de 2,0 m en utilisant la teneur du matériel adjacent lorsque analysée ou une valeur à zéro si non-analysé, La méthode de Krigeage Ordinaire (OK) sur un modèle de blocs (10 m x 10 m x 10 m) a été utilisé avec le logiciel GEOVIA GEMS 6,8,1, Les densités in situ ont été établies selon les profils d'altération (g/cm3): Saprolite (Oxydes) = 1,64; Transition = 2,18 et Roche Saine (Sulfures) = 2,72,
7. Les ressources sont contraintes dans une coquille de fosse Whittle avec des teneurs de coupure de 0,4 g/t Au pour les profils de Saprolite et de Transition et de 0,75 g/t Au pour la Roche Saine. Les teneurs de coupures ont été calculé selon : prix de l'or de USD 1 300/oz, taux de change CAD:USD de 1,29 et les paramètres suivants : (a) Saprolite et Transition: coût de minage = CAD/t 3,25; coût de traitement = CAD/t 6,32; G&A = CAD/t 10,55, pente de la fosse 46,2 degré avec l'optimisateur Whittle (b) Roche Saine: Coût de minage = CAD/t 5,30; traitement = CAD/t 21,00; G&A = CAD/t 10,55, pentes de la fosse 46,2 degré avec l'optimisateur Whittle, Les teneurs de coupure doivent être réévaluées à la lumière des conditions de marchés (prix de l'or, taux de change, coûts d'opération. Etc.),
8. Le tonnage et les onces estimés ont été arrondis aux milliers près et le contenu en métaux sont présentés en onces Troy (tonne x teneur / 31,10348), Tout écart entre les totaux est dû aux effets d'arrondissement, Les pratiques d'arrondissement sont conformes aux recommandations établies par l'annexe 43-101A1,
9. InnovExplo n'est pas au fait de problèmes environnementaux, légaux, juridiques relatifs aux titres de fiscalité, de politique, sociopolitique, de commercialisation ou d'autres questions pertinentes qui pourraient avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

NOUVELLE CAMPAGNE D'EXPLORATION ET DE FORAGE

Pour donner suite aux résultats positifs du forage 2017-2018, de l'ERM 2018 et des recommandations d'InnovExplo, un programme de forage vient de commencer sur les zones aurifères de Nampala (Principale, Intrusif, Ouest, Est et Sud) avec pour principaux objectifs la conversion de ressources présumées en indiquées ainsi que l'ajout potentiel de nouvelles ressources. La nouvelle campagne prévoit un effort d'environ 20 000 mètres de forage comparativement aux 16 896 mètres de la campagne qui vient de s'achever. Cette campagne, qui va plus que doubler les travaux réalisés depuis un an, va se dérouler sur les mois à venir avec comme objectif de terminer les travaux de terrain avant la fin de l'année 2018, et d'obtenir des résultats définitifs de ressources complémentaires au 1^{er} trimestre 2019. La société communiquera régulièrement les résultats obtenus (au fil de l'eau).

À l'échelle de la totalité de la propriété (permis d'exploitation de Nampala et permis d'exploration de Mininko), Robex

entreprennent des travaux d'exploration régionaux tout au long des structures potentielles d'orientation NNE-SSO. Les travaux d'exploration seront principalement axés sur le suivi d'anomalies géochimiques et géophysiques et sur les intersections minéralisées aurifères précédemment identifiées provenant des résultats de travaux et de forages antérieurs.

CONTRÔLE QUALITÉ ET PERSONNE QUALIFIÉE

Le programme de forage 2017-2018 a été réalisé suivant des protocoles strictes d'assurance qualité et de contrôle qualité (QAQC) et sous la supervision directe au site de Nampala (Mali) par des personnes qualifiées de la firme InnovExplo. Les informations géologiques et techniques contenues dans ce communiqué de presse ont été validées par M. Alain Carrier, géo, M.Sc., (OGQ #281) de la firme InnovExplo, également personne qualifiée et indépendante au sens du Règlement 43-101. Le Rapport Technique appuyant les résultats publiés dans ce communiqué de presse et qui sera intitulé « **NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Nampala Gold Mine, Nampala and Mininko Properties (Mali)** », sera disponible incessamment, et à l'intérieur des délais réglementaires, sur SEDAR (www.sedar.com) ainsi que sur le site web de la société (www.robexgold.com).

OCTROI D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a octroyé 700 000 options d'achat d'actions à quatre employés. Ces options ont un prix d'exercice de 0,115\$ et sont valides pour une durée de 5 ans.

M. Georges Cohen, PDG de la Société, déclare :

« Ressources Robex a mis en place une politique de développement rigoureuse reposant sur des étapes planifiées. Après avoir regénéré les fondamentaux du projet NAMPALA, nous avons construit un outil de production très efficace qui repose sur une usine opérationnelle. Nous avons ensuite mis une usine en production très efficace et, parallèlement, avons implanté des systèmes d'informations financières à la fine pointe de la technologie. Nous abordons maintenant l'étape de développement et d'extension du projet en nous appuyant sur la connaissance regénérée de notre actif minéralisé grâce à ce nouveau rapport technique 43-101. »

POUR INFORMATIONS :

Augustin Rousselet, CFOO

Guillaume Emond, CPA, CMA, VP Admin

Siège social : (581) 741-7421

info@robexgold.com

Le présent communiqué comporte des énoncés pouvant être considérés comme des « renseignements prévisionnels » ou des « énoncés prospectifs » en termes de droit des sûretés. Ces renseignements prévisionnels sous-tendent des incertitudes et des risques, dont certains échappent au contrôle de Robex. Les réalisations et les résultats finaux peuvent différer considérablement des prévisions formulées implicitement ou explicitement. Ces écarts peuvent être attribuables à de nombreux facteurs, notamment à l'instabilité du prix des métaux sur le marché, aux conséquences de la fluctuation du taux de change et des taux d'intérêt, à une évaluation inexacte des ressources, aux risques en matière d'environnement (durcissement de la réglementation), à des situations géologiques imprévues, à des conditions d'exploitation défavorables, aux risques politiques inhérents à l'exploitation minière dans les pays en développement, à un changement de politiques gouvernementales ou de règlements (lois et politiques), à une incapacité d'obtenir les permis et les approbations nécessaires auprès des organismes gouvernementaux ou à tout autre risque lié à l'exploitation et au développement miniers. Rien ne garantit que les circonstances prévues dans ces énoncés prospectifs surviendront, voire qu'elles profiteront à Robex le cas échéant. Les renseignements prévisionnels sont fondés sur les estimations et les opinions de l'équipe de direction de Robex au moment de leur publication. Robex ne s'engage aucunement à rendre publics des mises à jour ou des changements concernant ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements ou événements, ou pour tout autre motif, sauf si les lois en matière de valeurs mobilières l'exigent. La Bourse de croissance TSX ou le fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assume aucune responsabilité quant à l'authenticité ou à la précision de ce communiqué.